



SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE L'ALLIER
SAPEURS-POMPIERS DE L'ALLIER

Communiqué de presse

Campagne de prévention des feux d'espaces naturels

Yzeure, le 15/06/2021

En 2020, le Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Allier (SDIS) a dû faire face à de nombreux sinistres concernant les feux d'espaces naturels. Ces 423 sinistres ont mobilisé les personnels et matériels de manière importante avec des feux se déclarant parfois simultanément. Les surfaces cumulées représentent plus de 400 hectares brûlés avec des conséquences inéluctables sur les biens, la faune et la flore.

En 2019 le département de l'Allier a été l'un de ceux les plus impactés par ce type de feux, au niveau national.

Force est de constater que depuis le mois d'avril 2021, plusieurs incendies d'espaces naturels sont déjà survenus sur le territoire national. Au mois d'avril 2021, le niveau des ressources en eaux souterraines est classé modérément bas pour l'Allier. L'ouest de l'Allier a recueilli moins de la moitié des précipitations habituelles : 37 % de la normale à Montmarault.

Aussi, le Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Allier (SDIS 03), fort de son expertise, lance une campagne de prévention innovante. Cette campagne, composée d'une série de 11 actions, cible l'ensemble de la population ainsi que le milieu agricole. Celui-ci, est particulièrement exposé au risque de pertes de cultures, de fourrages, de bétails, de matériels, de bâtiments d'exploitation.

Quelques minutes suffisent à détruire les efforts de toute une vie...

Les 11 thèmes du concept sont déclinés en dossier de presse, affiches, vidéos didactiques, interviews et sont destinés à être diffusés au grand public et aux acteurs du monde agricole, tout au long de l'été, sur les réseaux sociaux du SDIS de l'Allier, dans les médias et auprès de la Chambre d'Agriculture, invitant à :

Surveiller les barbecues/ Proscrire le brûlage des déchets de parcs et jardins / Éviter l'usage du feu dans les loisirs/ Limiter les travaux avec sources d'étincelles/ Bannir le mégot jeté dans la nature/ Equiper chaque engin agricole d'extincteur/ Maintenir et nettoyer régulièrement les engins/ Segmenter les stockages/ Eviter l'écobuage et le brûlage des déchets végétaux/ Déchaumer en lisière de récolte/ Créer un coupe-feu autour des bâtiments.

L'effet souhaité au travers de cette campagne de sensibilisation et attendu par le SDIS de l'Allier est de diminuer la sollicitation des personnels en journée, lorsque la ressource humaine est la plus faible. Le SDIS 03 doit garantir une réponse opérationnelle à tout instant, quel que soit le niveau de sollicitation du moment. Il s'agit là d'un véritable enjeu de sécurité civile.

Contact presse :

service.communication@sdis03.fr ☎04.70.35.80.20



+ d'info sur
sdis03.fr